

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 06/05/2025

Séance du 13/05/2025

Le treize mai deux mil vingt-cinq

A 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, AMBLARD Gilles, BASSET Anselme, CLAUZIER Manon, ZAESSINGER Cécile

Etaient excusée : KHOUNI Jamila,

Etaient absent : SABOT Nicolas

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : Subvention exceptionnelle projet artistique association « Les Arts en Chemins » / Ecole Alissas

Madame VIDAL, 1ere adjointe présente le projet d'activités artistiques porté par l'association « Les arts en chemin » à destination des élèves de l'école de Alissas.

Ce projet artistique concernera les élèves du CP au CM2 avec :

- Des gravures sur diatomite et sur argile,
- Des peintures sur toile sur le thème des paysages de Rochessaube et de Alissas

Ces créations seront exposées au café de Rochessaube mais aussi en extérieur sur la place du village de Rochessaube avec un vernissage le 13 juin.

Les Conseillers Municipaux, à l'unanimité des présents, souhaitent apporter leur soutien à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150€ à l'association les arts en chemin

Charge le maire d'inscrire cette dépense au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués.

Le Maire,
Sébastien VERNET

La Secrétaire de séance,
Lydie BENLIAN

